



## Le bilan des élu(e)s du CAS

Les élus et les militants de la CGT ont participé activement au fonctionnement du CAS durant le mandat qui s'achève. Ils ont notamment contribué à l'amélioration de l'offre d'hébergement (mise en place des linéaires) et proposé de nouvelles activités (atelier photo par exemple).

## Comment voter ?

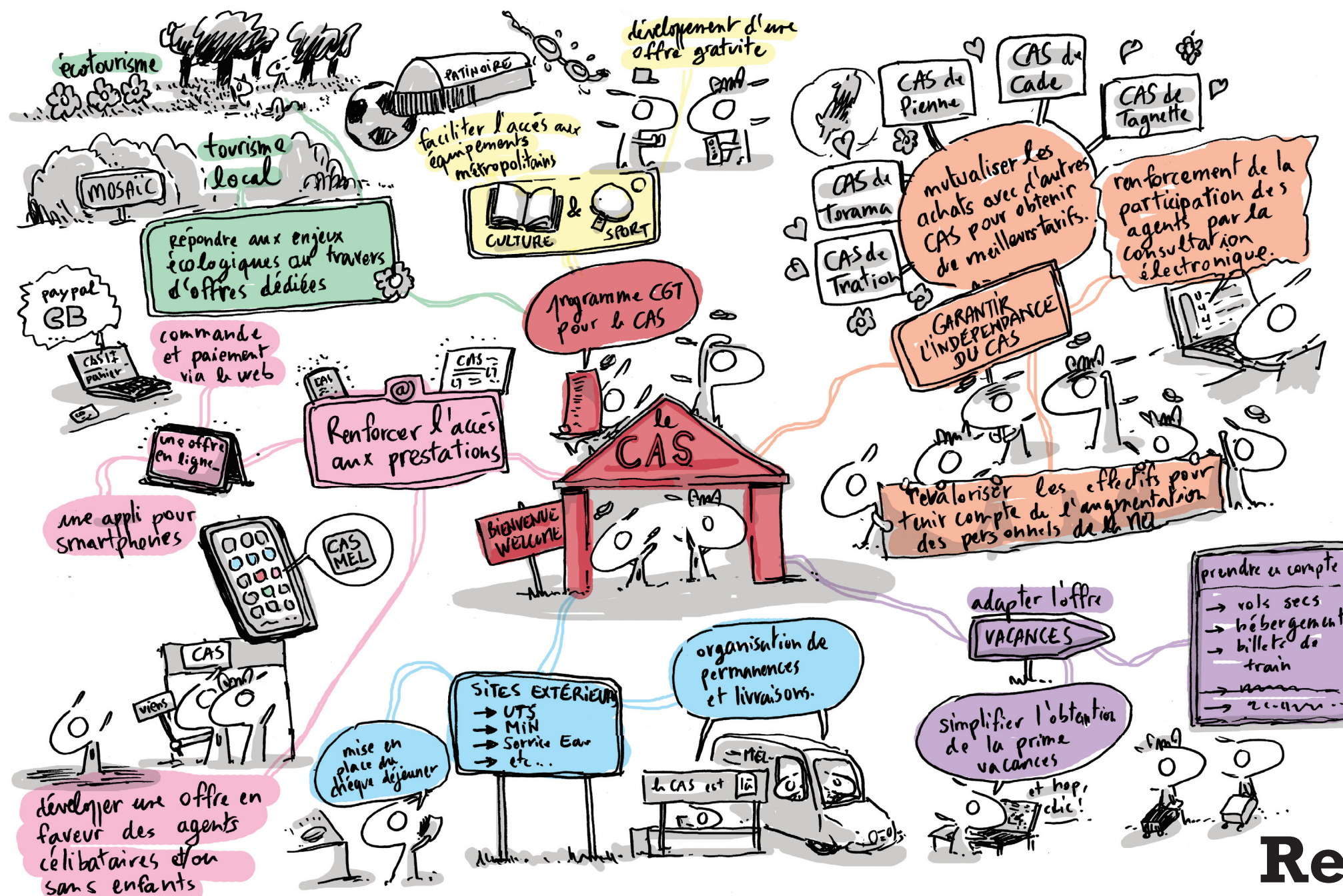
Les élections sont organisées au siège de la MEL le jeudi 14 décembre 2017, de 8h à 17h. Pour voter, il faut être muni de sa carte d'électeur. Il est également possible de voter par procuration. Certains agents peuvent également voter par correspondance (congé parental, agents empêchés par nécessité de service). Plus de renseignements auprès de la CGT.



## Améliorer et repenser les prestations du CAS

Le CAS doit être en capacité de faire évoluer en permanence son offre de prestations.

Nous proposons de simplifier les conditions d'obtention de la « prime vacances » (acceptation de tous les prestataires d'hébergement ainsi que des vols secs et



billets de train). Nous souhaitons également ouvrir un certain nombre de prestations aux célibataires. Nous pensons également que le travail en commun avec d'autres CAS peut permettre de regrouper des achats et d'obtenir des prix plus intéressants.

Nous proposons de développer une offre gratuite en matière d'activités culturelles et sportives dans le but de démocrati-



## Nos propositions pour le CAS

ser l'accès à des activités émancipatrices. Nous proposons d'intégrer la dimension écolo dans l'offre de prestations du CAS. Cela pourrait passer, par exemple, par le référencement de nouveaux prestataires dans le secteur de l'écotourisme ou du tourisme local.

## Améliorer la desserte des sites externes

Nous souhaitons améliorer la desserte des sites externes de la MEL (UT, CER, sites ENM, Min de Lomme), dans le but de faciliter l'accès aux prestations du CAS.

**Nous proposons de :**

- > Déployer une appli smartphone permettant aux agents d'accéder en temps réel aux informations sur le Comité d'Action Sociale,
- > Faire évoluer le site internet du CAS (commande et paiement en ligne),
- > Organiser des permanences et des livraisons sur sites externes.

## Dégager de nouveaux moyens pour l'action sociale

Le CAS pâtit de moyens insuffisants du fait des choix de notre employeur. De ce fait, les élections du Comité d'Action doivent être également l'occasion de faire avancer des revendications en direction de la MEL afin de dégager de nouveaux moyens pour le CAS.

**Nous défendons :**

- > les chèques déjeuners, en priorité en direction des agents sur sites externes. Les agents du département ou de l'ENM disposaient de chèques déjeuners avant leur intégration à la MEL. Nous proposons de rétablir ce droit et de l'étendre à tous les agents MEL, en commençant par les sites externes (UT, Min de Lomme, ...),
- > un financement de l'employeur pour les chèques vacances, s'ajoutant à celui du CAS.
- > la gratuité d'accès aux équipements culturels et sportifs gérés par la MEL (Près du Hem, Mosaic, LAM, Stadium, ...), dans le cadre d'activités organisées CAS.
- > la revalorisation du nombre d'agents mis à disposition du CAS par la MEL afin de tenir compte de l'augmentation des effectifs (+1 minimum).

## Renforcer la participation des agents

Nous défendons la conception d'un CAS s'appuyant davantage sur la participation des agents. En effet, l'activité du CAS repose non seulement sur ses agents mis à disposition mais également sur le travail des bénévoles.

C'est cette décision collective, démocratique que nous souhaitons renforcer, notamment par une plus grande interactivité (réseaux sociaux, appli), et par l'organisation de consultations par votes électroniques.





Jean-Marc LECOURT  
Technicien Principal 1<sup>ère</sup>  
Systèmes d'information  
géographique CAT. B



Préscyllia AERTS  
Adjointe administrative 2<sup>e</sup> cl.  
Énergie CAT. C



Sébastien POLVECHE  
Directeur  
Stratégie financière CAT. A



Gaëlle CARDON  
Rédactrice  
Itinéraires et épanouis-  
sement professionnels CAT. B.



Stéphane DUMEZ  
Technicien Principal 1<sup>ère</sup> cl.  
Syndicat CGT CAT. B



Amandine GOARANT  
Adjointe administratif 1<sup>ère</sup> cl.  
Habitat CAT. C



Vincent KALEBA  
Assistant de conservation du  
patrimoine  
Modernisation document et  
performance CAT. B



Ingrid DUTHILLEUL  
Adjointe Administrative 2<sup>e</sup> cl.  
CPA Développement écono-  
mique et emploi CAT. C



Philippe MORANTIN  
Adjoint Administratif 2<sup>e</sup> cl.  
Espace Public et Voirie  
CAT. C



Marie WARTELE  
Attachée Administrative  
Direction de la commande  
Publique CAT. A



Christian LOUVET  
Agent de maîtrise Principal  
Patrimoine et sécurité CAT. C



Mélanie LOTTE  
Ingénieure Principale  
Nature agriculture et  
environnement CAT. A



Franck NAERHUYSEN  
Agent de maîtrise principal  
Systèmes d'information  
géographique CAT. C



Laëtitia LEPAGE  
Technicienne Principale 1<sup>ère</sup> cl.  
Déchets ménagers CAT. B



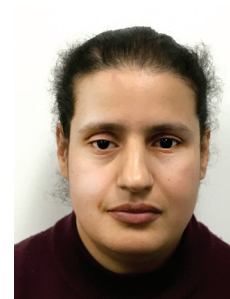
Mickaël CATHELAIN  
Ingénieur  
Systèmes d'Information et de  
communication CAT. A



Oussama LARAJ  
Adjointe administrative 2<sup>e</sup> cl.  
Relations usagers citoyen-  
neté et jeunesse CAT. C



Vincent Macé  
Attaché Administratif  
Dialogue et prospective  
territoriaux CAT. A



Dalila AMINI  
Rédactrice  
Attractivité et coopérations  
internationales CAT. B



Thierry GAFFET  
Technicien Principal 1<sup>ère</sup> cl.  
Systèmes d'Information et de  
communication CAT. B



Marie MARCY  
Technicienne Principale 2<sup>e</sup>  
cl. - Eau et Assainissement  
CAT. B



Kemokho SYLLA  
Agent de maîtrise  
Achat logistique CAT. C

# cgtinfos

N° 166 bis - Novembre 2017

## Lille Métropole

# Spécial

## Édito

Le 14 décembre 2017, les agents de la MEL seront appelés à voter pour renouveler leurs élu(e)s au sein du Conseil d'Administration du CAS.

**La CGT MEL aborde ces élections, consciente des menaces auxquelles le CAS est confronté.**

En effet, par petites touches successives, l'Administration de la MEL tend à réduire la capacité d'intervention de notre Comité d'Action Sociale : reprise en main du projet de conciergerie, tentative de déménagement dans des locaux inadaptés, contraintes nouvelles pour l'utilisation des véhicules dans le cadre de Mel Team sport,...

Ce raidissement de la MEL à l'encontre du CAS est contre-productif, dans la mesure où les activités du CAS participent du bien-être des agents et ne donnent pas lieu à des abus.

Face à cette situation nouvelle, la CGT veillera à défendre les intérêts des usagers et des agents du CAS. Nous avons déjà fait preuve

de notre capacité à négocier et à trouver une solution (avec l'appui des autres organisations syndicales), s'agissant de la localisation du CAS ou de l'usage des véhicules. C'est dans cet esprit de dialogue que nous abordons cette élection.

> Ce nouveau mandat des élu(e)s du CAS doit également permettre de répondre aux nouveaux enjeux touchant le fonctionnement du CAS :

> L'amélioration et le renouvellement de l'offre de prestations du CAS,

> L'intégration de nouveaux agents provenant de l'ENM et du Département implique de repenser le lien avec les sites externes, La participation des agents aux décisions du CAS doit être renforcée. Nous avons fait le choix, après consultation de nos adhérent(e)s de présenter une liste au nom de la CGT, en l'ouvrant à des

non syndiqué-e-s.

Il s'agit de faire vivre la démocratie, qui implique que des points de vue différents se confrontent.

Au final, nous sommes convaincus que ce choix renforcera la participation lors des élections du CAS.



Jean-Marc  
Lecourt  
Tête de liste CGT pour  
les élections du CAS

venez voter  
le 14 décembre



# CAS

n°3

COMMENT  
DIRE...

VOTEZ  
POUR NOUS,  
J'AI LE  
MEILLEUR  
PROGRAMME!!!

AH BEN  
FINALEMENT,  
C'EST FACILE  
DE FAIRE  
CAMPAGNE

UN  
SEUL  
DÉFI:

CONVAINCRE  
TOUT LE MONDE  
DE VENIR  
VOTER!

